

Méthodologie de l'indicateur KOF de l'emploi

Bases

L'indicateur KOF de l'emploi se fonde sur les enquêtes conjoncturelles trimestrielles menées par le KOF auprès de neuf secteurs d'activité (industrie, hôtellerie, commerce de gros, bâtiment, bureaux d'études, commerce de détail, banques, assurances et autres secteurs de services), qui représentent environ 85% de l'emploi dans le secteur privé en Suisse. Dans le cadre de ces enquêtes, les entreprises jugent le nombre actuel de leurs salariés et donnent une estimation concernant l'évolution envisagée des effectifs de leur personnel au cours des trois mois suivants. L'indicateur KOF de l'emploi se fonde sur les réponses données par les entreprises à ces questions.

Une valeur positive de l'indicateur signifie que le nombre des entreprises qui envisagent une réduction des emplois durant le trimestre de référence est inférieur au nombre des entreprises qui prévoient une augmentation des emplois. À l'inverse, une valeur négative de l'indicateur signifie une dynamique de l'emploi négative. Dans le passé, il s'est avéré que ces estimations anticipaient l'évolution effective du marché de l'emploi. L'indicateur KOF de l'emploi offre une anticipation stable d'un trimestre par rapport au taux de variation annuelle de l'emploi en équivalent plein temps établi par l'Office de la statistique (OFS).¹ De même, l'indicateur anticipe l'évolution du nombre des actifs en Suisse selon l'OFS. Il permet par conséquent une appréciation précoce de la situation sur le marché de l'emploi durant les mois qui suivront.

L'OFS publie les données sur l'évolution de l'emploi environ deux mois après la fin du trimestre de référence. L'indicateur KOF de l'emploi, en revanche, est publié dès la fin du premier mois d'un trimestre. L'anticipation par rapport à la série de référence s'élève donc à environ cinq mois. L'indicateur KOF de l'emploi comble par conséquent une lacune notable dans l'information.

Méthodologie de l'indicateur KOF de l'emploi

Calcul : L'indicateur KOF de l'emploi se fonde sur les appréciations et les attentes en matière d'emploi des entreprises qui participent aux enquêtes du KOF. Aussi bien concernant les questions relatives aux appréciations qu'aux attentes, les soldes désaisonnalisés sont d'abord calculés pour chaque secteur d'activité (part des mentions « croissant » moins part des mentions « décroissant »). La moyenne des deux soldes est ensuite calculée. Pour le calcul de l'indicateur de l'ensemble de l'économie, une moyenne pondérée est établie à partir des différents indicateurs sectoriels. La pondération s'effectue sur la base des parts d'emploi des secteurs d'activité concernés au cours du même trimestre de l'année précédente (cf. tableau 1).

Révisions : Les séries intégrées dans l'indicateur se fondent sur des chiffres corrigés des valeurs saisonnières. La désaisonnalisation peut entraîner de petites modifications des séries publiées précédemment. Le dernier point de données de l'indicateur de l'emploi doit en outre être considéré comme provisoire au moment de la première publication. Il repose sur les premières estimations des enquêtes mensuelles, qui ne sont pas encore totalement achevées. De plus, il se fonde sur les valeurs du premier mois dans les enquêtes effectuées sur une base mensuelle. Les réponses données par les entreprises au cours du trimestre concerné et parvenues après le premier calcul de l'indicateur ne seront prises en compte que lors de la deuxième publication de l'indicateur.

Calcul rétroactif : Les micro-données disponibles permettent de recalculer l'indicateur au moyen de la méthodologie actuelle en remontant jusqu'au 3ème trimestre 2007. Les données publiées avant le 3ème trimestre 2007 se basent en revanche sur une rétopolation, pour laquelle un indicateur KOF de l'emploi désaisonnalisé selon une méthodologie ancienne est utilisé. Par ailleurs, les anciennes valeurs de l'indicateur reposent parfois sur une base moins complète, car toutes les enquêtes du KOF n'ont pas été effectuées dès l'année 1992. Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des dates à partir desquelles une enquête conjoncturelle spécifique a été prise en compte dans l'indicateur.

Tableau 1 : Indicateurs KOF de l'emploi par secteur d'activité et couverture

Enquête conjoncturelle	Emploi représenté (selon NOGA 2008)	Prise en compte dans l'indicateur depuis
Industrie	Industrie de transformation / production de biens (NOGA 10-33)	1992 Q3
Bâtiment	Bâtiment (NOGA 41-43)	1994 Q4
Commerce de gros	Commerce de gros (NOGA 46)	1992 Q3
Commerce de détail	Commerce de détail (NOGA 47)	1994 Q2
Hôtellerie	Hôtellerie / hébergement et restauration (NOGA 55-56)	1992 Q3
Bureaux d'études	Bureaux d'architectes et d'ingénieurs (NOGA 71)	1996 Q2
Services financiers	Fourniture de services financiers (NOGA 64)	2000 Q2
Services assuranciers	Assurances (NOGA 65)	2001 Q3
Secteurs de services	Autres services, hors secteur public et parapublic <ul style="list-style-type: none"> • Transports et entreposage (NOGA 49-53) • Information et communication (NOGA 58-63) • Immobilier et logement (NOGA 68) • Fourniture de services spécialisés, scientifiques et techniques (NOGA 69-75, sans 71) • Fourniture d'autres services économiques (NOGA 77-82) • Arts, spectacles et activités récréatives (NOGA 90-93) 	2006 Q4

¹ Voir Siliverstovs, Boriss (2009), Evaluating Short-Run Forecasting Properties of the KOF Employment Indicator for Switzerland in Real Time, KOF Working Paper 226, Mai 2009; ainsi que Siliverstovs, Boriss (2013), Do business tendency surveys help in forecasting employment? A real-time evidence for Switzerland, Journal of Business Cycle Measurement and Analysis, 2013(2), 129-151. Ces articles montrent en outre que l'indicateur KOF de l'emploi peut aussi être utilisé pour des prévisions ayant un horizon d'un trimestre.

² L'indicateur se réfère à l'ensemble du trimestre. Dans les secteurs d'activité où les enquêtes sont mensuelles, une moyenne est calculée à partir des trois valeurs mensuelles.

